



DITEM EXPLORATIONS INC.

**États financiers intermédiaires
au 30 juin 2009 et 2008**

États financiers

Avis au lecteur	2
État des résultats, du résultat étendu et du déficit	3
État des flux de trésorerie	4
Bilans	5
État des frais reportés	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 18

DITEM EXPLORATIONS INC.

États financiers intermédiaires au 30 juin 2009

Avis au lecteur concernant les états financiers intermédiaires

Les états financiers de DITEM EXPLORATIONS INC. ("**La Société**") incluant le bilan intermédiaire au 30 juin 2009 et les états intermédiaires des résultats, du déficit, du surplus d'apport et des flux de trésorerie pour cette période de six mois, sont la responsabilité de la direction de la Société.

Ces états financiers n'ont pas été vérifiés ni révisés par les vérificateurs externes indépendants de la Société, KPMG SENCRL.

19 août 2009

DITEM EXPLORATIONS INC.

État des résultats, du résultat étendu et du déficit

(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 juin		Période de six mois terminée le 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Revenus				
Intérêts	1 187	6 509	2 721	30 610
Plus-value non réalisée sur les titres négociables	3 459	447 603	14 985	305 396
	4 646	454 112	17 706	336 006
Dépenses				
Salaires et avantages sociaux	31 789	6 946	79 596	13 649
Rémunération à base d'actions (note 8)		12 500	82 370	12 500
Honoraires professionnels	59 066	99 173	96 035	137 384
Frais de bureau, de fiducie et informations aux actionnaires	59 230	83 503	89 803	137 567
Frais de déplacement	3 780	44 212	10 176	91 920
Loyer et taxes	13 773	8 074	23 274	15 310
Amortissement	1 833	1 573	3 202	3 147
Frais financiers	102	207	249	667
	169 573	256 188	384 705	412 144
Bénéfice (Perte) avant gain sur disposition de titres négociables	(164 927)	197 924	(366 999)	(76 138)
Gain sur disposition de titres négociables	20 517		20 517	
Bénéfice net (Perte nette) et bénéfice (perte) du résultat étendu	(144 410)	197 924	(346 482)	(76 138)
Déficit, début de la période	(10 379 225)	(7 044 146)	(10 284 472)	(6 770 084)
Frais d'émission d'actions	(78 333)		(78 333)	
Coût des bons de souscription expirés (note 7)			107 319	
Déficit, fin de la période	(10 601 968)	(6 846 222)	(10 601 968)	(6 846 222)
Perte nette par action, de base et diluée	(0,003)	(0,131)	(0,007)	(0,131)
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation	47 467 529	52 148 384	47 467 529	52 148 384

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DITEM EXPLORATIONS INC.

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

	Période de trois mois terminée le 30 juin		Période de six mois terminée le 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette) de la période	(144 410)	197 924	(346 482)	(76 138)
Ajustements pour:				
Amortissement	1 833	1 573	3 202	3 147
Rémunération à base d'actions		12 500	82 370	12 500
Coût des options d'achat octroyées en contrepartie de services	28 333		36 308	
Plus-value (moins-value) non réalisée sur les titres négociables	(3 459)	(447 603)	(14 985)	(305 396)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement:				
Débiteurs	26 646	357 406	141 857	728 500
Dépôts et frais payés d'avance	(24 056)		(24 056)	
Créditeurs et charges à payer	27 206	(33 095)	(27 341)	(340 718)
	<u>(87 907)</u>	<u>88 705</u>	<u>(149 127)</u>	<u>21 895</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission d'actions	500 000		500 000	76 450
Frais d'émission d'actions	(78 333)		(78 333)	
	<u>421 667</u>		<u>421 667</u>	<u>76 450</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(18 593)		(18 593)	(430)
Disposition (acquisition) de placements temporaires	(122)	1 496 413	(468)	2 966 359
Propriétés minières	(13 234)	(17 048)	(13 234)	(20 136)
Frais d'exploration reportés	(29 798)	(1 727 580)	(179 935)	(2 876 660)
Crédit d'impôt à l'exploration	13 000		35 000	
	<u>(48 747)</u>	<u>(248 215)</u>	<u>(177 230)</u>	<u>69 133</u>
Augmentation (Diminution) nette des espèces et quasi-espèces	285 013	(159 510)	95 310	167 478
Espèces et quasi-espèces au début de la période	474 806	763 963	664 509	436 975
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u>759 819</u>	<u>604 453</u>	<u>759 819</u>	<u>604 453</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Bilans

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

	30-06-2009	31-12-2008
	Non vérifié	Vérifié
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	759 819	664 509
Placements temporaires, 1,95 % à 2,7 %	64 695	64 227
Débiteurs	86 186	228 043
Dépôts et frais payés d'avance	32 771	8 715
	943 471	965 494
Immobilisations corporelles (note 4)	42 761	27 370
Titres négociables (note 5)	194 349	179 364
Propriétés minières (note 6)	408 052	394 818
Frais d'exploration reportés (note 6)	7 936 125	7 791 190
	9 524 758	9 358 236
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	98 307	125 648
Impôts sur le revenu futurs (note 9)	369 000	369 000
Capitaux propres		
Capital-actions (note 7)	17 950 302	17 450 302
Surplus d'apport (note 8)	1 709 117	1 697 758
Déficit	(10 601 968)	(10 284 472)
	9 057 451	8 863 588
	9 524 758	9 358 236

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil ;

(signé) Richard-Marc Lacasse Administrateur

(signé) Raymond Savoie Administrateur

DITEM EXPLORATIONS INC.

États des frais reportés

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

	30-06-2009	31-12-2008
	Non vérifié	Vérifié
	\$	\$
Solde au début	7 791 190	4 994 607
Augmentation (diminution)		
Forage au diamant	106 958	3 107 733
Levés géophysiques et géologie		233 100
Travaux de géologie	69 035	111 537
Autres	3 942	436 770
Moins crédits relatifs aux ressources	(35 000)	(434 757)
Moins perte sur dévaluation de propriétés minières		(657 800)
	144 935	2 796 583
Solde à la fin	7 936 125	7 791 190

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

Ditem Explorations inc. (la « société ») a été créée le 26 novembre 1993 en vertu des lois régissant les sociétés par actions du régime fédéral et elle a commencé à exercer ses activités en janvier 1995. La société détient des propriétés minières, lesquelles sont présentement en phase d'exploration et elle n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiquement rentables.

1. Nature des opérations et permanence d'entreprise

La société est une entreprise en phase de démarrage et détient des propriétés minières d'exploration dans les provinces de Québec et Saskatchewan.

La société est en cours d'exploration et d'évaluation concernant ses propriétés et projets miniers et n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves exploitables. La capacité de la société à respecter ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance, y compris l'acquisition finale des propriétés et le développement de projets miniers, dépend de sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La récupération des montants affectés aux propriétés minières dépend de la capacité de la société à obtenir le financement nécessaire pour effectuer l'acquisition, l'exploration et le développement de ces propriétés, ainsi que de sa capacité à vendre ou exploiter avec profit lesdites propriétés.

Ces états financiers ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités.

Bien que, au stade actuel des travaux, la société prenne toutes les mesures conformes aux normes de l'industrie afin de s'assurer que les titres des propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier sont en règle, ces mesures ne garantissent pas la validité des titres. Les titres pourraient être assujettis à des ententes précédentes non enregistrées ou au non-respect d'exigences réglementaires.

2. Modifications de conventions comptables

En vigueur en 2008

À compter du 1er janvier 2008, la société a adopté le chapitre 1535 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« Manuel de l'ICCA »), Informations à fournir concernant le capital, le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*.

Conformément aux nouvelles exigences de ces normes, les modifications aux conventions comptables sont les suivantes :

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir sur i) les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; ii) des données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital; et iii) la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital et les conséquences d'un défaut de conformité aux exigences en question.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

Le chapitre 3862 impose des informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière l'entité et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques. L'adoption de ces nouvelles normes a eu une incidence sur la divulgation, mais n'a eu aucune incidence sur les résultats ou sur la situation financière.

Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

i) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel, Écarts d'acquisition et actifs incorporels, qui remplace le chapitre 3062, Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, et modifie le chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels après leur constatation initiale.

Les normes visant les écarts d'acquisition demeurent telles qu'elles étaient dans l'ancien chapitre 3062. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. La société la mettra en application à compter du 1er janvier 2009. 1er octobre 2008. La société met cette norme en application depuis le 1er janvier 2009.

L'adoption de cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société.

ii) Convergence avec les Normes internationales d'information financière (les "NIIF")

En janvier 2006, le Conseil des normes comptables canadien (le "CNC") a annoncé qu'il avait décidé de remplacer les PCGR du Canada par les NIIF. Le 13 février 2008, le CNC a confirmé la date du 1^{er} janvier 2011 comme date de passage obligatoire aux NIIF pour toutes les entreprises ayant des obligations publiques de rendre des comptes au Canada. Cela signifie que DITEM sera tenue de préparer des états financiers conformes aux NIIF pour les périodes intermédiaires et les exercices se terminant à compter de 2011. La société travaille à mettre sur pied une équipe de mise en œuvre, qui sera composée d'employés recrutés à l'interne et de consultants externes. Elle élabore actuellement un plan de passage aux NIIF afin d'adopter les nouvelles normes dans les délais impartis. Ce plan devrait être composé des trois phases de projet clés suivantes:

1 - Sensibilisation et évaluation

2 - Conception

3 - Mise en œuvre

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

2. Modifications de conventions comptables (suite)

ii) Convergence avec les Normes internationales d'information financière (les "NIIF") (suite)

Phase 1 : Sensibilisation et évaluation

Cette première phase du projet de passage aux NIIF est composée de deux étapes. La première étape est axée sur les efforts de sensibilisation au sein de l'entité et sur la réalisation d'une évaluation initiale de l'incidence du passage aux NIIF. La deuxième étape est axée sur la réalisation d'une évaluation détaillée de l'incidence du passage aux NIIF. Chaque chapitre du *Manuel de l'ICCA* sera examiné et analysé minutieusement dans le but de cerner les différences entre les PCGR du Canada et les NIIF en matière de comptabilité et de présentation d'informations. Une fois que ces différences auront été cernées, elles seront examinées en vue d'identifier leurs incidences éventuelles sur les conventions comptables, les systèmes d'information et les processus d'affaires existants. Un plan d'action sera ensuite élaboré pour chaque secteur touché. Cette phase est actuellement en cours.

Phase 2 : Conception

Une fois la phase d'évaluation terminée, la phase de conception sera axée sur la mise au point des outils requis aux fins du passage aux NIIF, en fonction des décisions que la direction aura prises relativement aux choix comptables et aux informations à fournir connexes. Au cours de cette phase, des consultants externes aideront l'équipe de projet à concevoir les modifications devant être apportées aux processus comptables et aux processus de consolidation, ainsi qu'aux systèmes informatiques et aux autres aspects des affaires touchés, y compris mais sans s'y limiter, les modifications des contrats, des indicateurs de rendement clés et des rapports internes. La phase de conception nécessitera également la révision des stratégies de communication et de formation devant être mises en application au cours de la mise en œuvre des NIIF, et la mise à jour des plans d'exploitation et des plans relatifs aux jalons, ainsi que la création d'un registre des problèmes aux fins de l'établissement définitif des mesures à prendre à la phase de mise en œuvre.

Phase 3 : Mise en œuvre

La phase de mise en œuvre se rattache à l'exécution. La mise en œuvre des modifications qui ont été conçues a lieu au cours de cette phase.

Voici ce qui sera accompli au cours de cette phase :

- Établissement des nouveaux manuels comptables, conventions comptables, directives, processus de présentation des informations des unités sectorielles, et modèles de consolidation;
- Préparation des états financiers conformes aux NIIF et des informations à fournir connexes, notamment la facilitation et le soutien du processus de répétition de la présentation de l'information financière;
- Élaboration des processus de contrôle interne révisés, y compris la mise à jour des contrôles clés aux fins du Règlement 52-109.
- Toutes les phases devraient être achevées d'ici décembre 2009, de façon à faciliter la présentation d'informations comparatives au premier trimestre de 2010.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

3. Principales conventions comptables

a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent les placements facilement réalisables, achetés trois mois ou moins avant la date d'échéance, et sont présentées au prix coûtant, lequel se rapproche de la valeur marchande.

b) Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les propriétés minières et frais d'exploration reportés sont inscrits au prix coûtant. Les dépenses d'exploration et de développement relatives à une propriété non productive sont reportées jusqu'à ce qu'une propriété soit mise en exploitation ou que la propriété soit abandonnée. Lors de l'abandon, ces coûts sont imputés aux résultats de l'exercice alors en cours. La direction revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

Le recouvrement du coût des propriétés et des dépenses de développement reportées dépend de la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration, et, par la suite, de la mise en production ou de la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode dégressive au taux de 20 %.

d) Titres négociables

Les titres négociables sont inscrits à la juste valeur.

e) Frais d'administration

Les frais d'administration sont imputés aux résultats au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

f) Rémunération et autres paiements à base d'actions

La société a adopté les nouvelles recommandations comptables publiées par l'Institut canadien des comptables agréés (« l'ICCA ») relativement aux rémunérations et autres paiements à base d'actions faits en contrepartie de biens et de services. Depuis le 1er janvier 2004, la société utilise la méthode de la juste valeur pour les options octroyées à tous les participants.

g) Impôts sur le revenu et impôts miniers

La société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur le revenu. Selon cette méthode, l'impôt sur le revenu doit refléter les incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont calculés pour chaque écart temporaire en fonction des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur au moment où les éléments du revenu et des frais sous-jacents se réaliseront. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts sur le revenu futurs est constatée dans les résultats de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

3. Principales conventions comptables (suite)

g) Impôts sur le revenu et impôts miniers (suite)

La société renonce aux déductions fiscales pour les dépenses liées aux activités d'exploration financée par l'émission d'actions accréditives en faveur des actionnaires en vertu des lois fiscales en vigueur.

Selon la méthode de comptabilisation des impôts sur les bénéfices axée sur le bilan, les impôts futurs relatifs aux écarts temporaires engendrés par cette renonciation sont comptabilisés conformément au CPN-146, au moment où la société renonce à son droit aux déductions et la contrepartie est constatée à titre de frais d'émission d'actions.

h) Crédits relatifs aux ressources

La société engage des frais d'exploration qui sont admissibles aux crédits d'impôt. Les crédits d'impôt enregistrés sont établis en fonction des estimations de la direction à l'égard des montants qui devraient être recouverts et sont assujettis à une vérification par les autorités fiscales.

Les crédits d'impôts pour les frais d'exploration relatifs aux dépenses en capital sont déduits de l'actif connexe.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable nette des propriétés et des frais d'exploration reportés. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

j) Instruments financiers

Les chapitres 3855 et 3865 établissent des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments dérivés. Selon ces normes, les instruments financiers sont dorénavant classés dans les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction; disponibles à la vente; détenus jusqu'à l'échéance; prêts et créances; et autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers au cours des périodes subséquentes dépend de la catégorie dans laquelle ils ont été classés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont capitalisés au moment de la constatation et sont présentés en contrepartie des instruments financiers sous-jacents. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, et les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La société a classé son encaisse, ses placements temporaires et ses titres négociables comme étant détenus à des fins de transaction. Les débiteurs ont été classés comme prêts et créances. Tous les passifs financiers de la société ont été classés comme autres éléments de passif financiers.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

4. Immobilisations corporelles

	30-06-2009 (non vérifié)			31-12-2008 (vérifié)
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comp- table nette	Valeur comp- table nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	32 245	15 840	16 405	18 227
Équipement et outils	21 333	13 105	8 228	9 143
Améliorations locatives	18 593	465	18 128	
	<u>72 171</u>	<u>29 410</u>	<u>42 761</u>	<u>27 370</u>

5. Titres négociables

	30-06-2009 (non vérifié)		31-12-2008 (vérifié)	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
90 000 actions ordinaires de Ressources Strateco inc.	82 800	35 100	53 100	35 100
225 466 actions ordinaires de Gastem inc.	87 932	24 946	112 733	24 946
49 202 actions ordinaires de Cadiscor Ressources inc. (i)			13 531	
8 316 actions ordinaires de North American Palladium (i)	23 617			
	<u>194 349</u>	<u>60 046</u>	<u>179 364</u>	<u>60 046</u>

(i) Le 1er juin 2009 la société a vendu 24 000 actions ordinaires de Cadiscor pour un montant de 20 517 \$ et a échangé 25 202 actions ordinaires de Cadiscor pour 8 316 actions ordinaires de North American Palladium.

6. Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Propriétés minières	Solde au 31-12-2008 (vérifié)	Acquisition (non vérifié)	Crédit d'impôt sur ressources (non vérifié)	Solde au 30-06-2009 (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$
Otish Mountain	272 049	5 760		277 809
Cree Lake	122 000	7 474		129 474
Hemmingford	769			769
	<u>394 818</u>	<u>13 234</u>		<u>408 052</u>
Frais d'exploration reportés	Solde au 31-12-2008 (vérifié)	Acquisition (non vérifié)	Crédit d'impôt sur ressources (non vérifié)	Solde au 30-06-2009 (non vérifié)
	\$	\$	\$	\$
Otish Mountain	4 162 261	3 942	(788)	4 165 415
Beartooth	3 512 941	106 958	(20 405)	3 599 494
Cree Lake	115 988	69 035	(13 807)	171 216
	<u>7 791 190</u>	<u>179 935</u>	<u>(35 000)</u>	<u>7 936 125</u>

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

6. Propriétés minières et frais d'exploration reportés (suite)

a) Propriété Otish Mountain (Otish Uranium)

La société détient un intérêt de 100 % dans la propriété Otish Uranium.

Propriété Matoush

La société détient aussi une royauté de 2 % sur la propriété (NSR).

b) Propriété de Beartooth

Le 20 janvier 2006, Ditem a signé une lettre d'intention avec Golden Valley Mines. Au terme de l'entente, Ditem pourra acquérir une participation de 66 % dans la propriété Beartooth. Dans un premier temps, Ditem peut acquérir un intérêt de 50 % en engageant des dépenses d'exploration de 1 000 000 \$ sur trois ans à compter de la date de signature. De plus, la société a émis 2 000 000 de bons de souscription qui ont été exercés au prix de 0,10 \$ l'action. Au cours de la quatrième année, Ditem peut augmenter son intérêt de 10 % en engageant des dépenses additionnelles de 2 000 000 \$ en travaux d'exploration.

À ce jour, la société a dépensé le minimum de 3 000 000 \$ en travaux d'exploration et, donc, elle détient un intérêt de 60 % dans la propriété Beartooth et en est l'opérateur.

Finalement, Ditem peut ensuite accroître sa participation en faisant l'acquisition d'un intérêt additionnel de 6 % dans la propriété suite à la réalisation d'une étude de faisabilité dans les dix ans suivant la signature de l'entente.

c) Propriété de Cree Lake

La société détient un intérêt de 100 % sur les titres miniers de Cree Lake, sous réserve d'une redevance dérogatoire de 2 %.

7. Capital-actions

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis:	30-06-2009 (non vérifié)		31-12-2008 (vérifié)	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions ordinaires				
Solde au début	46 773 085	17 450 302	45 008 085	16 616 852
En contrepartie d'espèces				
Placement privé	4 166 666	500 000	1 500 000	750 000
Exercice de bons de souscription			265 000	83 450
Solde à la fin	<u>50 939 751</u>	<u>17 950 302</u>	<u>46 773 085</u>	<u>17 450 302</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice	<u>47 467 529</u>		<u>45 889 523</u>	

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2009, 4 166 666 actions accréditatives ont été émises au prix de 0,12 \$ chacune.

Ditem Explorations inc.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

7. Capital-actions (suite)

Bons de souscription:

La société a octroyé des bons de souscription et des options de placeur lors d'un financement et elle pourrait être appelé à émettre des actions comme suit:

	Nombre	Prix de base	Date d'expiration
	250 000	0,80 \$	18 octobre 2009 (i)
	166 666	0,20 \$	9 juin 2010 (ii)
	2 083 333	0,20 \$	9 juin 2010
	333 332	0,12 \$	9 juin 2010

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2009, 2 249 999 bons de souscription ont été émis au prix de 0,20 \$ pour une période de 12 mois suivant la date du placement privé effectué le 9 juin 2009.

- (i) La société a comptabilisé les bons de souscription émis à titre de compensation au cours de l'exercice 2007 (461 550 actions) en mesurant le coût au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur moyenne pondérée des bons de souscription étaient de 0,5073 \$ par bon de souscription pour un montant total de 234 160 \$. Un montant de 107 319 \$ est inscrit en diminution du surplus d'apport suite à l'expiration de 211 550 bons de souscription le 26 janvier 2009.
- (ii) La société a comptabilisé les bons de souscription émis à titre de rémunération pour les services du placeur pour compte en mesurant le coût au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur de bons de souscription est de 0,05 \$ par bon de souscription pour un montant total de 8 333 \$.

8. Régime d'options d'achat d'actions

Au 30 juin 2009, en vertu du plan d'options d'achat d'actions pour les administrateurs et dirigeants de la société, 4 441 744 actions ordinaires sont disponibles, la durée maximale des options est de 10 ans et les options peuvent être levées sur une période de 18 mois.

Le nombre d'options d'achat en circulation a fluctué comme suit:

	30-06-2009 (non vérifié)		31-12-2008 (vérifié)	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	2 750 000	0,82	2 825 000	0,81
Émission	1 157 832	0,14	50 000	0,46
Annulées/expirées			(125 000)	0,35
Solde de fin	3 907 832	0,62	2 750 000	0,82

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

8. Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 30 juin 2009, les options d'achat d'actions suivantes étaient en circulation et pouvaient être exercées:

Nombre	Prix de base	Date d'expiration
1 500 000	0,97 \$	9 février 2012
1 200 000	0,65 \$	20 décembre 2012
25 000	0,56 \$	28 janvier 2013
25 000	0,36 \$	28 juillet 2013
25 000	0,19 \$	28 juillet 2014
799 500	0,15 \$	27 mars 2019
<u>3 574 500</u>		

Au cours de la période de six mois terminée le 30 juin 2009, la société a attribué 1 157 832 options d'achat d'actions d'actions au prix de 0,12 \$, 0,15 \$ et 0,19 \$. Ces options pouvaient être levées de façon cumulative sur une période d'un, cinq et dix ans. La juste valeur de chaque option attribuée a été déterminée au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et sholes. À la date de l'octroi, cette juste valeur moyenne des options attribuées est de 0,14 \$ par option. La société a comptabilisé 333 332 options d'achat d'action à titre de rémunération pour les services du placeur pour compte pour un montant total de 20 000 \$.

Les hypothèse suivantes ont été utilisées aux fins de ce calcul:

Taux d'intérêt sans risque	1,96 %, 3,56 % et 3,82 %
Durée prévue	1 et 2 ans
Volatilité prévue	132 % et 176 %
Rendement de l'action prévu	0 %

Surplus d'apport	30-06-2009	31-12-2008
	Non vérifié	Vérifié
	\$	\$
Solde au début	1 697 758	932 315
Rémunération à base d'actions	82 370	765 443
Coût des options d'achat octroyées en contrepartie de services	36 308	-
Coût des bons de souscription expirés (note 7)	(107 319)	-
Solde à la fin	<u>1 709 117</u>	<u>1 697 758</u>

9. Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôts (économie) attribuable aux résultats diffère des montants calculés par application du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 30,09 % à la perte avant impôts en raison des éléments suivants:

	30-06-2009	31-12-2008
	Non vérifié	Vérifié
	\$	\$
Perte avant impôts	(346 482)	(3 671 139)
Économie d'impôts « prévue »	(104 256)	(1 134 382)
Augmentation des impôts résultant des éléments suivants :		
Charge de rémunération à base d'actions non déductibles	82 370	236 522
Perte non matérialisée non déductible		82 054
Provision pour moins-value		330 000
Incidence de la réduction des taux d'imposition sur les soldes	21 886	485 806
	<u>-</u>	<u>-</u>

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008
(non vérifié)

9. Impôts sur le bénéfice (suite)

Les incidences fiscales des écarts temporaires donnant lieu à des tranches importantes des actifs et des passifs d'impôts futurs sont les suivantes :

Actifs d'impôts futurs		
Pertes d'exploitation reportées prospectivement	884 000	884 000
Frais d'émission d'actions	131 000	131 000
	1 015 000	1 015 000
Provision pour moins-value	(1 015 000)	(1 015 000)
	-	-
Passifs d'impôts futurs		
Frais d'exploration reportés	(369 000)	(369 000)
Impôts futurs	(369 000)	(369 000)

Au 30 juin 2009, la société a des pertes fiscales d'environ 3 535 127 \$ (3 286 000 \$ au 31 décembre 2008) qui pourront servir à réduire ses revenus imposables futurs comme suit :

Année d'expiration	30-06-2009 (non vérifié)	31-12-2008 (vérifié)
	\$	\$
2009	472 000	472 000
2010	301 000	301 000
2014	221 000	221 000
2015	187 000	187 000
2026	279 000	279 000
2027	767 000	767 000
2028	1 059 000	1 059 000
2029	249 127	
	3 535 127	3 286 000

De plus, au 30 juin 2009, la société a un compte de frais d'exploration canadien d'un montant approximatif de 6 948 000 \$ (6 818 000 \$ au 31 décembre 2008) qui pourra servir à réduire ses revenus imposables futurs.

L'avantage fiscal éventuel découlant de ces éléments n'a pas été comptabilisé.

10. Opérations entre apparentés

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 juin 2009, la société a versé sa quote-part du loyer et autres frais de bureau à une société contrôlée par un administrateur de la société, soit un montant de 22 410 \$. Ces transactions ont été mesurées à la valeur d'échange.

11. Instruments financiers et gestion des risques

La société est exposée à divers risques financiers qui découlent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société. La société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

11. Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Les principaux risques financiers auxquels la société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit :

a) Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité de subir une perte à la suite de la nonperformance d'une autre partie de ses engagements selon les termes d'un contrat. Les instruments financiers qui assujettissent potentiellement la société à des risques de concentration de crédit sont les espèces et quasi-espèces. Les espèces et quasi-espèces sont détenues chez des institutions financières de grande qualité, et les quasi-espèces consistent en des fonds du marché monétaire.

b) Risque lié aux taux d'intérêt

Les fonds du marché monétaire portent intérêt à un taux variable et exposent donc la société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas intérêt et donc n'exposent pas la société à des risques liés aux taux d'intérêt.

c) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de s'assurer que la société dispose de sources de financement suffisantes tels les placements privés. La société établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle a des fonds disponibles pour faire face à ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la société de poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

d) Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers se résume comme suit :

	30-06-2009 (non vérifié)		31-12-2008 (vérifié)	
	Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Détenus à des fins de transactions				
Espèces et quasi-espèces	759 819	759 819	664 509	664 509
Placements temporaires	64 695	64 695	64 227	64 227
Titres négociables	60 046	194 349	60 046	179 364
Prêts et créances				
Taxes et autres débiteurs	86 186	86 186	228 043	228 043
Passifs financiers				
Autres passifs				
Créditeurs et charges à payer	98 307	98 307	125 648	125 648

DITEM EXPLORATIONS INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Aux 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(non vérifié)

12. Informations concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes d'exploration en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements.

Dans la gestion du capital, la société inclut les composantes de l'avoir des actionnaires, les espèces et quasi-espèces ainsi que les placements temporaires.

La société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, acquérir ou céder des actifs ou modifier les sommes d'espèces et quasi-espèces et les placements temporaires. La société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de revenu d'exploitation, et il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La société n'est soumise à aucune obligation externe concernant son capital. La gestion du capital par la société est demeurée inchangée depuis l'exercice précédent.